

**Compte rendu de conférence VDO  
du  
Comité de suivi - Projet Gaspé**

*Le règlement d'application de la Loi sur les Hydrocarbures et portant sur les licences d'exploration stipule que le comité se réunit au moins une fois par année. En 2020, compte tenu de la pandémie et des règles sanitaires mises en place par les autorités, les membres du comité de suivi furent invités par le titulaire, à la suggestion du MERN, à participer à une rencontre par VDO conférence.*

**Nom du titulaire: Pieridae Quebec Development Limited Partnership (Pieridae Energy)**

**Licences: 2005RS111, 2005RS112, 2005RS122 et 2005RS123**

**Nom du comité: Comité de suivi du projet Gaspé**

**Date: Mardi le 30 juin 2020 à 14h00**

**Membres du comité :**

| <b>Nom des membres</b>      | <b>Nom de l'organisme</b>               | <b>Présent</b> | <b>Absent</b> |
|-----------------------------|-----------------------------------------|----------------|---------------|
| Mme Karina Espinoza-Rivière | UPA Gaspésie les Îles                   |                | X             |
| M. Thierry Ratté            | Conseil de l'eau du Nord de la Gaspésie | X              |               |
| M. Jean-Yves Laliberté      | Pieridae Energy                         | X              |               |
| M. Robert Côté              | Chantier Naval Forillon                 |                | X             |
| M. Ghislain Smith           | Municipalité de Gaspé                   |                | X             |
| M. Wayne Ste-Croix          | Citoyen                                 |                | X             |

**Non-membre et observateurs :**

| <b>Nom des participants</b> | <b>Nom de l'organisme</b>                                  | <b>Présent</b> | <b>Absent</b> |
|-----------------------------|------------------------------------------------------------|----------------|---------------|
| M. Charles Drouin-Lavigne   | Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MERN) |                | X*            |

\* M. Drouin-Lavigne fut convoqué, toutefois son adresse courriel était erronée.

**Animation et coordination : Jean-Yves Laliberté, Pieridae Energy**

**Compte rendu de la rencontre**

L'animateur verra à envoyer le compte rendu de la conférence à tous les membres du comité du projet Gaspé ainsi qu'à l'observateur du MERN, M. Charles Drouin-Lavigne.

**Points d'ordre administratifs discutés lors de la conférence :**

- L'animateur précise qu'il sera la personne responsable des communications pour le titulaire.
- Le Google disque mis en place pour transmettre l'information nécessaire aux membres de chaque comité est toujours accessible. Son adresse sera envoyée par courrier aux membres des comités.
- Depuis la dernière rencontre, aucune demande de travaux n'a été effectuée sur les licences et le comité n'a pas jugé nécessaire de convoquer une réunion.

### **Points d'ordre techniques discutés lors de la conférence :**

- Les puits de Haldimand sont situés à l'intérieur de la zone de 1000 mètres entourant les limites d'urbanisation de la ville où il est maintenant interdit de forer.
- Les seuls demandes de travaux pouvant être autorisés sur ces puits sont des demandes de fermeture définitives.
- Un éventuel acquéreur pourrait réaliser d'autres forages sur la licence, toutefois ceux-ci ne pourraient pas être situés dans la meilleure zone du réservoir identifiée lors des travaux précédents.
- Le puits suspendu Pérolia, Tar Point No 1 est également situé à l'intérieur de la licence des puits de Haldimand.

### **Décision corporative :**

En fin d'année 2019, Pieridae Energy a réévalué l'ensemble de ses licences d'exploration au Québec et a conclu que ses propriétés ne répondaient plus à ses besoins de développement futurs. Par conséquent, la compagnie :

- cesse toute activité d'exploration sur le territoire de ses licences;
- offre ses propriétés Bourque, Haldimand et Matapédia à un acquéreur potentiel; et,
- ferme sa place d'affaire située dans la ville de Québec.

### **Prochaine rencontre :**

Compte tenu du très court laps de temps imparti pour permettre aux membres du comité de se préparer à la conférence VDO, du faible taux de participation à la conférence et des objectifs d'une réunion de comité non atteint ; la compagnie Pieridae Energy compte, s'il y a demande de la part des membres, céder une nouvelle rencontre à l'automne afin de présenter un état de situation du projet, et faire le point sur les derniers développements.